

LE SOLIDE
FONDEMENT
DU SALUT

ÉTUDE DOCTRINALE SUR LES
CANONS DE DORDRECHT

PAULIN BÉDARD



La Rochelle

Table des matières

<i>Remerciements</i>	9
<i>Introduction</i>	11
I. L'ÉLECTION	19
1. Dieu a le droit de condamner tous les hommes (art. I.1)	21
2. L'amour libre et souverain de Dieu pour des pécheurs perdus (art. I.2)	27
3. Dieu envoie librement des missionnaires où et quand il veut (art. I.3)	33
4. La misère de l'incrédulité et le merveilleux don de la foi (art. I.4-5)	39
5. La grâce de Dieu est discriminatoire ! (art. I.6)	45
6. En Jésus-Christ, Dieu nous a élus au salut depuis toute éternité (art. I.7).....	51
7. L'élection est la seule fontaine du salut (art. I.8)	57
8. L'élection est la fontaine de tout bien salulaire (art. I.9).....	63
9. La cause de notre élection : une élection inconditionnelle (art. I.10).....	69

10. La conséquence de notre élection : une élection immuable (art. I.11)	73
11. La certitude de notre élection (art. I.12)	77
12. Les bienfaits pratiques d’être certain de notre élection (art. I.13)	83
13. La bonne manière de parler de l’élection (art. I.14 <i>a</i>)	89
14. L’élection nous encourage à l’évangélisation (art. I.14 <i>b</i>)	95
15. La terrible réalité de la réprobation magnifie la gloire de l’élection (art. I.15)	101
16. Ne perdons pas courage si nous ne sommes pas certains de notre élection (art. I.16)	107
17. L’élection des enfants des croyants morts en bas âge (art. I.17)	113
18. Devant ce mystère insondable, adorons Dieu sans murmurer (art. I.18)	119
19. Noms et concepts se rapportant à l’élection	125
20. Objections à la doctrine de l’élection	129
 II. LA RÉDEMPTION	 137
21. La justice de Dieu doit être pleinement satisfaite (art. II.1)	139
22. Seul Jésus-Christ a pu satisfaire la justice de Dieu pour nous (art. II.2)	145
23. La valeur infinie de la mort de Jésus (art. II.3-4)	151
24. La proclamation universelle de l’Évangile (art. II.5)	157
25. Les raisons pour lesquelles certains croient et d’autres ne croient pas (art. II.6-7)	163
26. L’acquisition et l’application du salut par Jésus (art. II.8 <i>a</i>)	169
27. L’efficacité de la mort de Jésus pour les élus : son obéissance et son sacrifice expiatoire (art. II.8 <i>b</i>)	175
28. L’efficacité de la mort de Jésus pour les élus : propitiation et réconciliation (art. II.8 <i>c</i>)	181
29. L’efficacité de la mort de Jésus pour les élus : la rédemption par son sang (art. II.8 <i>d</i>)	187

30. L'efficacité de la mort de Jésus mène les élus au salut (art. II.8e)	193
31. L'efficacité de la mort de Jésus conduira les élus au salut éternel (art. II.8f)	199
32. L'accomplissement du conseil éternel de Dieu (art. II.9)	205
33. Noms et concepts se rapportant à la rédemption	211
34. Objections à la doctrine de la rédemption particulière.....	215
 III. LA CORRUPTION	223
35. L'origine du péché et ses effets sur l'homme (art. III.1).....	225
36. La propagation du péché et la responsabilité de l'humanité (art. III.2).....	231
37. Le résultat du péché sur toute l'humanité (art. III.3)	237
38. L'insuffisance de la lumière naturelle (art. III.4)	243
39. L'insuffisance de la loi de Dieu (art. III.5)	249
40. Les bienfaits pratiques de la doctrine de la corruption totale (art. III.1-5)	255
41. Noms et concepts se rapportant à la corruption de l'Homme....	261
 IV. LA CONVERSION	265
42. Nous avons besoin de l'Évangile pour être sauvés (art. IV.6)	267
43. Pourquoi Dieu s'est-il révélé à certains et pas à d'autres ? (art. IV.7)	273
44. Dieu est sérieux quand il appelle des pécheurs à la repentance (art. IV.8)	279
45. Pourquoi certains appelés ne viennent-ils pas vers Dieu ? (art. IV.9)	285
46. Pourquoi d'autres répondent-ils à son appel ? (art. IV.10).....	291
47. Comment Dieu s'y prend-il pour accomplir des conversions ? (art. IV.11)	297
48. La régénération est l'œuvre de Dieu seul (art. IV.12).....	303
49. La régénération est au-delà de notre compréhension (art. IV.13)	309

50. La foi de Dieu est un don (art. IV.14)	315
51. La bonne attitude à l'égard de la grâce de Dieu (art. IV.15)	321
52. La volonté humaine n'est pas niée, mais restaurée (art. IV.16) ...	327
53. Dieu utilise des moyens pour produire la régénération (art. IV.17)	333
54. Noms et concepts se rapportant à la conversion.....	339
 V. LA PERSÉVÉRANCE	 343
55. Les saints sont libérés du péché, mais pas entièrement (art. V.1).....	345
56. Il nous reste encore des péchés quotidiens dus à notre faiblesse (art. V.2)	351
57. Dieu garde les siens dans tous leurs combats (art. V.3)	357
58. Les saints peuvent tomber dans de graves péchés (art. V.4).....	363
59. Les effets du péché dans la vie du croyant (art. V.5).....	369
60. Dieu ne permettra pas que ses élus se perdent (art. V.6a)	375
61. Dieu ne permettra pas que ses enfants pèchent contre le Saint-Esprit (art. V.6b)	381
62. Dieu ramène et restaure ses enfants (art. V.7).....	387
63. La grâce du Dieu trinitaire les préservera (art. V.8)	393
64. La certitude d'être gardés jusqu'à la fin (art. V.9)	399
65. La source de notre certitude (art. V.10)	405
66. La certitude de notre espérance n'est pas toujours ressentie (art. V.11)	411
67. La certitude est un stimulant à la sainteté (art. V.12)	417
68. La certitude ne conduit pas à la paresse (art. V.13).....	423
69. L'usage de moyens pour persévérer (art. V.14)	429
70. Cette doctrine est détestée par Satan, mais aimée par l'Église (art. V.15)	435
71. Noms et concepts se rapportant à la persévérance des saints.....	441
 <i>Conclusion</i>	 443
<i>Bibliographie</i>	447

Introduction

C'est un grand privilège de pouvoir étudier les merveilleuses doctrines de la grâce souveraine de Dieu. Ces magnifiques doctrines sont tout à sa gloire et pour le plus grand bien des croyants ! Elles nous parlent du salut entièrement gratuit en Jésus-Christ – par pure grâce, sans aucune considération de nos œuvres –, un salut préparé depuis toute éternité pour les élus de Dieu et qui sera certainement amené à son terme dans l'éternité à venir. Ces doctrines nous parlent de l'entière liberté de Dieu et de sa parfaite souveraineté dans le salut de son peuple. Notre prière est que Dieu soit honoré par ces réflexions et que nous soyons puissamment encouragés dans l'adoration de notre Dieu ainsi que dans notre vie chrétienne au service de ce Dieu souverain.

Mais comment organiser la matière ? Par où commencer et comment structurer les idées ? Plutôt que de réinventer la roue, nous avons choisi de suivre le plan d'un texte classique sur les doctrines de la grâce, à savoir les *Canons de Dordrecht*. Cette confession de foi de la Réforme, dont les articles sont cités en italique au début de chaque chapitre de cette étude, nous apparaît d'une grande richesse encore aujourd'hui. Nous vivons à une période de l'histoire où nous apprécions très peu l'héritage du passé. Nous vivons aussi à une époque où les questions doctrinales sont souvent mises de côté, car elles ne feraient apparemment que diviser

les chrétiens ou compliquer la simplicité de l'Évangile. C'est notre prière que cette étude nous fasse redécouvrir un héritage riche et précieux que nous ont légué nos pères dans la foi. C'est aussi notre prière qu'elle nous permette d'apprécier toujours davantage les magnifiques doctrines de la Parole de Dieu, à sa plus grande gloire.

En réponse à une erreur

Au cours de l'histoire de l'Église, plusieurs confessions de foi ont été écrites au milieu de controverses théologiques. C'est le cas des *Canons de Dordrecht*, qui ont été rédigés dans le but de réfuter les erreurs de l'arminianisme et de réaffirmer les grandes doctrines de la grâce souveraine de Dieu. Jacob Arminius était pasteur et professeur de théologie à Leiden, aux Pays-Bas, à la fin du xvi^e et au début du xvii^e siècle. Arminius était très brillant intellectuellement et il s'est servi de son poste influent pour répandre ses idées partout en Europe. Il enseignait des points controversés, en particulier que l'homme aurait gardé après la chute une libre volonté qui le rendrait capable d'obéir ou de désobéir à l'appel de l'Évangile et que Dieu choisirait certaines personnes en vue du salut, non pas par pure grâce et sans aucune considération de leurs œuvres, mais plutôt sur la base de leur foi connue d'avance.

Ces erreurs n'étaient pas nouvelles. Un siècle plus tôt, Érasme avait enseigné le « libre arbitre », ou la libre volonté de l'homme de pouvoir choisir Jésus-Christ. Luther s'était opposé aux idées d'Érasme en parlant plutôt du « serf arbitre » (volonté esclave du péché). Mille ans auparavant, Pélagé avait nié que la nature humaine est corrompue par le péché. C'est Augustin qui lui avait répondu en disant que, selon la Bible, nous sommes morts dans nos péchés et que nous avons absolument besoin de la grâce souveraine de Dieu pour être sauvés.

La « remontrance »

Arminius est mort en 1609, mais le mouvement qui a porté son nom continue jusqu'à nos jours. En 1610, un groupe de personnes qui propageaient les idées d'Arminius dans les Églises réformées des Pays-Bas s'est

réuni pour écrire une « remontrance ». Cette dernière était une pétition visant à défendre le point de vue arminien qui était expliqué en cinq points doctrinaux. Ces personnes auraient souhaité que leur position soit approuvée officiellement – une position qui allait d’ailleurs à l’encontre de la Confession de foi des Pays-Bas à laquelle elles souscrivaient officiellement. Leur position a plutôt suscité un grand débat dans les Églises réformées. Un Synode national a dû être convoqué en 1618 afin de répondre à la controverse.

Le Synode de Dordrecht

Le but du Synode était de juger si la position des remontrants était en harmonie avec la Parole de Dieu et avec les confessions de foi réformées. Officiellement, il s’agissait d’un Synode des Églises réformées des Pays-Bas, mais vingt-six autres délégués de huit pays d’Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, etc.) y ont également participé en apportant leur collaboration. Les représentants français n’ont toutefois pas été autorisés à s’y rendre à cause des persécutions. C’est la raison pour laquelle des chaises ont été laissées vides durant la tenue du Synode, pour signifier l’absence des pasteurs français (voir l’illustration en page couverture à droite). Il s’agissait donc en réalité d’un Synode international exceptionnel, un peu à l’image des grands conciles œcuméniques des premiers siècles, au cours desquels des pasteurs et des théologiens s’étaient réunis en vue de régler des conflits doctrinaux majeurs.

L’un des principaux fruits du Synode de Dordrecht a été de mettre par écrit les *Canons* (ou décisions) de Dordrecht, qui ont d’ailleurs été rédigés en néerlandais, en français et en latin, puis traduits plus tard en plusieurs langues. Contrairement aux confessions de foi du xvi^e siècle qui ont été rédigées par des individus, ce texte a été écrit par une assemblée ecclésiastique. En 1620, au Synode national d’Alès, les Églises réformées de France ont reçu et approuvé ces *Canons* comme étant conformes à la Parole de Dieu. Tous les pasteurs et anciens devaient prononcer publiquement le « serment d’approbation » prévu à cet effet.

Un temps de mise à l'épreuve

Les réformés de cette époque ont donc traversé un temps de mise à l'épreuve. L'Église de Rome avait-elle raison, après tout, de souligner que l'homme devait gagner son salut ? Les anabaptistes avaient-ils raison, après tout, de dire que l'homme devait d'abord répondre avant que Dieu vienne dans sa vie ? Ou bien la grâce souveraine de Dieu dans le salut des hommes était-elle une doctrine fondamentale ? De quelle manière les réformés de cette époque ont-ils répondu ? Comment répondons-nous encore aujourd'hui ?

Qui décide de notre salut ?

Les arminiens ont affirmé les points suivants :

1. Dieu élit des gens sur la base de la foi connue d'avance. La foi est une condition que l'homme doit remplir avant qu'il soit élu par Dieu. L'élection est basée sur un acte de l'homme et non sur le bon plaisir souverain de Dieu. Il ne s'agit pas du choix de Dieu, mais du choix de l'homme. Une personne est sauvée si elle décide d'accepter Jésus-Christ dans sa vie.
2. L'expiation du Christ est pour tous les hommes. Le Christ a acquis la possibilité pour l'homme d'être sauvé, mais il n'a réellement assuré le salut de personne. L'efficacité de l'œuvre de la rédemption du Christ dépend de son acceptation par l'homme.
3. L'homme peut faire le bien. Par la « lumière de la nature » et à l'aide de la grâce de Dieu, l'homme peut être régénéré et venir à la foi par sa propre volonté. Son salut dépend de sa libre volonté. Il peut choisir le bien ou le mal en toutes choses spirituelles. La foi est la contribution de l'homme au salut.
4. L'homme peut résister de manière efficace à la puissance de régénération du Saint-Esprit. La régénération de l'homme relève de son propre pouvoir. Le Saint-Esprit ne peut donner la vie à moins que le pécheur ne réponde.

5. Un croyant peut entrer dans la grâce de Dieu, puis la perdre, la retrouver à nouveau et ainsi de suite. Il ne peut jamais être certain de son salut jusqu'au jour de sa mort. La persévérance est une condition qu'il doit remplir avant son élection.

Les *Canons de Dordrecht* ont répondu en cinq points aux affirmations des arminiens :

1. *L'élection inconditionnelle* : L'élection est un acte souverain de l'amour de Dieu. Un individu n'a pas à remplir certaines conditions avant d'être élu par Dieu. L'élection n'est pas le fruit de la foi, mais la foi est le fruit de l'élection.
2. *L'expiation particulière (« limitée »)* : Le Christ est mort pour les élus. L'élection ne dépend pas de la volonté de l'homme, mais de la grâce de Dieu et de son bon plaisir souverain. Le Christ est venu pour sauver son peuple de ses péchés. Le Christ n'a pas acquis la possibilité pour l'homme d'être sauvé, mais il a plutôt obtenu le salut réel de ses élus.
3. *La dépravation totale* : Tous les hommes sont morts dans le péché et sont, par conséquent, totalement incapables d'accomplir quelque bien que ce soit. La puissance régénératrice du Saint-Esprit, qui agit au moyen de la prédication de la Parole, doit donner la vie aux pécheurs.
4. *La grâce irrésistible* : Dieu est plus fort que l'homme et brise sa résistance en inclinant et en transformant son cœur et sa volonté. Il agit de manière à ce que l'homme veuille croire.
5. *La persévérance des saints* : Les croyants peuvent tomber dans le péché, mais jamais ils ne se retrouveront complètement en dehors de la grâce de Dieu. La persévérance des saints est le résultat de l'élection.

Les *Canons de Dordrecht* sont ainsi structurés selon ces cinq points. Chacun de ces cinq points est d'abord expliqué par une série d'articles qui exposent positivement la doctrine orthodoxe, puis par une deuxième série d'articles qui réfutent et rejettent les erreurs arminiennes, cette deuxième série d'articles portant le nom de « rejet des erreurs ». Dans la

présente étude, seuls les articles exposant positivement la doctrine orthodoxe sont expliqués, bien qu'à l'occasion quelques articles appartenant au « rejet des erreurs » soient cités.

Qui décide de notre salut ? Pour les arminiens, le salut est un effort combiné. Dieu a déjà « voté » pour notre salut, il a contribué et Satan a voté contre. Le vote décisif nous appartient. Pour les réformés, le salut dépend uniquement de Dieu. La responsabilité humaine est subordonnée à la souveraineté de Dieu. Dieu est entièrement souverain et nous sommes entièrement responsables.

Des vérités glorieuses

Les *Canons de Dordrecht* nous présentent donc les vérités glorieuses de la grâce souveraine de Dieu en ce qui concerne notre salut. Nous voulons nous rappeler avec les croyants d'autrefois que notre salut vient de Dieu, du début jusqu'à la fin. Cette connaissance nous permettra en tant qu'enfants de Dieu de vivre dans la pleine assurance de notre foi. C'est un enseignement tout à fait biblique, très utile et très réconfortant. Il est donc important de connaître cet enseignement et de l'apprécier à sa juste valeur, par la grâce de Dieu. La doctrine de la souveraineté de Dieu dans l'élection et le salut de son peuple procure une consolation inexprimable à tous ceux qui croient. Nous voulons protéger, défendre, aimer, apprécier, faire connaître un trésor aussi inestimable.

De l'opposition constante

Comme il est triste de rencontrer de l'opposition chaque fois que nous revenons à ces vérités fondamentales ! (Voir les « objections » à la fin de certaines sections.) Si Dieu, par un acte souverain de sa volonté, décide qui sera sauvé et qui ne le sera pas, cela signifie qu'il laisse des gens se perdre dans leurs péchés. Souvent, les gens répliquent : « Mon Dieu ne ferait jamais une telle chose. » Dieu est bon. Par conséquent, pour plusieurs, il est inconcevable que Dieu puisse agir ainsi. Les merveilleuses doctrines de la grâce sont alors rejetées, mises de côté ou diluées au profit d'un soi-disant libre choix de l'homme, de sorte que le peuple de Dieu se

trouve privé de son réconfort et Dieu de sa gloire. Immanquablement, la discussion se met à dégénérer et tombe dans un débat philosophique au sujet de la liberté humaine. L'homme pécheur essaie de rationaliser au moyen de son intelligence corrompue ce qu'il pense que Dieu peut ou ne peut pas faire, ou ce qu'il imagine que Dieu devrait ou ne devrait pas faire. Les *Canons de Dordrecht* refusent de tomber dans ce piège. Du début jusqu'à la fin, les *Canons* nous replacent devant les Écritures saintes.

Nous soumettre à sa Parole

Il nous faut constamment revenir aux saintes Écritures, les connaître, les sonder. C'est ainsi que nous pourrions sans cesse nous émerveiller de la grâce souveraine de Dieu et y trouver un puissant réconfort. C'est ainsi également que nous pourrions être employés par Dieu afin que d'autres puissent goûter à ce réconfort et se réjouir avec nous de la gloire merveilleuse de notre Dieu souverain. Nous devons donc faire attention à ne pas nous servir de notre raison embrouillée par le péché pour essayer d'éviter de présenter Dieu tel qu'il se révèle dans les passages qui ne semblent pas en harmonie avec notre pensée logique limitée. Notre appel est plutôt de nous humilier sous la puissante main de Dieu, de soumettre nos pensées à sa Parole et de laisser Dieu être Dieu !

I. L'ÉLECTION



Dieu a le droit de condamner tous les hommes

Article I.1

Du fait que tous les hommes ont péché en Adam, et se sont rendus coupables de la malédiction et de la mort éternelle, Dieu n'eût fait tort à personne s'il eût voulu laisser tout le genre humain dans le péché et la malédiction, et le condamner à cause du péché, suivant ces paroles de l'apôtre : « Tout le monde est reconnu coupable devant Dieu. [...] Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Ro 3.19,23). Et : « Car le salaire du péché, c'est la mort » (Ro 6.23).

— Canons de Dordrecht, *article I.1*

Le premier point de doctrine de Dordrecht concerne donc « *la prédestination, l'élection et la réprobation* ». Ce sont là des mots très lourds qui en font frissonner plusieurs. Nous reviendrons plus loin sur ces notions. Je rappellerai simplement l'enseignement des arminiens à propos de l'élection. Pour eux, l'élection serait basée sur le fait que Dieu connaît d'avance ceux qui croiront en lui. Dieu choisirait ceux qui choisissent Dieu. L'élection dépendrait de nous. Il s'agirait, au fond, non pas d'une prédestination au salut, mais plutôt d'une « post-destination ». La réponse

de Dordrecht est de dire que l'élection est fondée uniquement sur la grâce libre et souveraine de Dieu.

Un rappel de notre condition

La doctrine de l'élection est un sujet profond qu'il faut aborder prudemment, avec beaucoup d'humilité, car ce sujet dépasse largement notre entendement. C'est la raison pour laquelle les *Canons de Dordrecht* commencent par bien préparer le terrain avant de nous exposer plus précisément cette merveilleuse doctrine. Par quoi commence le premier article de Dordrecht ? Par une définition de l'élection ? Non, il faut attendre les sixième et septième articles de la section I avant d'entendre parler de l'élection. Les cinq premiers articles nous préparent à mieux recevoir cette doctrine difficile à accepter et délicate à manier. Par quoi Dordrecht commence-t-il ? Cette confession de foi commence par nous rappeler notre condition devant Dieu. « *Du fait que tous les hommes ont péché en Adam, et se sont rendus coupables de la malédiction et de la mort éternelle, Dieu n'eût fait tort à personne s'il eût voulu laisser tout le genre humain dans le péché et la malédiction* » (I.1).

Nous ne commençons pas par essayer de pénétrer les mystères du conseil éternel de Dieu. Nous commençons par l'histoire d'Adam et Ève qui est pleine de clarté. Or, cette histoire nous parle aussi de nous, leurs descendants. Nous étions inclus en Adam. Dieu a fait alliance avec lui et, dans cette alliance, nous étions tous inclus. Quand Adam a péché, nous avons péché avec lui. « C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché » (Ro 5.12). Par conséquent, nul n'est juste. Il n'y a personne qui est bon. Paul, dans Romains 3, l'affirme avec beaucoup de force. « Il n'y a point de juste, pas même un seul ; nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu. Tous sont égarés, tous sont pervertis, il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul. [...] Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Ro 3.10-12,23).

C'est là une confession radicale. Le péché d'un seul homme a entraîné des conséquences désastreuses sur tous les hommes, puisque le péché et la mort se sont étendus sur tous. Nous sommes nous-mêmes responsables

et coupables. Nous ne pouvons faire porter le blâme ni sur Dieu, ni sur le diable, ni sur les autres, ni sur les circonstances.

Un appel à l'humilité

Pourquoi les *Canons* commencent-ils de cette façon ? Pour être fidèles à la Bible. Les premiers chapitres de la Bible ne commencent pas par nous révéler les secrets de l'élection de Dieu dès avant la fondation du monde. La Bible ne part pas de l'élection pour essayer d'expliquer logiquement tous les mystères de la vie ou toutes les actions de Dieu dans le monde. Elle commence par les événements qui se sont déroulés au début de l'histoire : la création du monde, la création d'Adam et Ève à l'image de Dieu, créés justes et saints ; puis l'entrée du péché dans le monde qui s'est étendu sur tous les hommes. L'approche de la Bible est historique, elle suit l'ordre des événements dans l'histoire. C'est seulement plus tard, en cours de route, que l'on apprend que Dieu, dans sa grâce, a librement choisi depuis toujours des pécheurs pour les amener au salut éternel. Cependant, il faut d'abord se rappeler le drame du péché qui est entré dans le monde et qui s'est étendu sur tout homme.

Pourquoi ce douloureux rappel ? « Afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu » (Ro 3.19). Devant Dieu, nous n'avons pas le droit de parler, nous n'avons même pas le droit de vivre ! Il est important de commencer par reconnaître notre condition, afin de nous garder humbles. Tout ce que nous avons à faire, c'est de bien écouter tout ce que Dieu nous révèle dans sa Parole et d'accepter avec foi tout ce qu'il veut bien nous donner. Toute contribution personnelle à notre salut est hors de question. Toute gloire humaine est exclue.

Par nature, nous sommes portés à résister très fort à la doctrine de l'élection et de la réprobation. Nous avons toujours le réflexe de chercher à protéger notre nature orgueilleuse et pécheresse. Nous sommes enclins à faire un procès contre Dieu et à le poursuivre en jugement. Nous sommes portés à lui dire : « Seigneur, si tu es vraiment bon comme tu le prétends, tu devrais satisfaire nos exigences ; tes actions devraient correspondre à nos normes. Tu devrais plutôt faire ceci ou cela. »

Eh bien non ! Dès le début de cette étude, il nous faut immédiatement faire un renversement de 180 degrés. Ce n'est pas Dieu qui est assis au banc des accusés et nous qui sommes confortablement assis sur la chaise du juge. Ce n'est pas lui qui doit répondre de ses actions devant nous, c'est nous qui devons répondre devant lui de toute action que nous aurons posée, de toute parole que nous aurons prononcée et de toute pensée que nous aurons conçue. « Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ... » (2 Co 5.10.) Quand nous abordons la doctrine de l'élection, restons humbles et rappelons-nous notre condition pécheresse devant Dieu.

Impossible d'en appeler contre Dieu

Le Saint-Esprit a conduit l'apôtre Paul à écrire des paroles très vigoureuses au sujet de ceux qui émettent des objections. « Tu me diras : Pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? » (Ro 9.19-21.) Nous pourrions penser que Dieu a des comptes à nous rendre pour les décisions qu'il a déjà prises ou pour les actions qu'il pose quotidiennement. Eh bien non ! Au dernier jour, il n'y aura pas de cour supérieure où nous pourrions en appeler contre Dieu pour l'accuser. Pouvez-vous imaginer, au jour du jugement, quelqu'un qui critiquerait Dieu et qui argumenterait contre ses façons de faire ? Nous devons commencer par reconnaître et confesser que Dieu est juste et bon. Il est parfaitement juste et parfaitement bon. Il n'y a pas la moindre imperfection ni la moindre injustice en lui. Abraham avait dit : « Celui qui juge toute la terre n'exercera-t-il pas la justice ? » (Ge 18.25.)

Nos cœurs rebelles, pécheurs et orgueilleux ont toujours tendance à dire : « Oui, mais... si Dieu choisit certains au salut et qu'il ne choisit pas les autres, mais qu'il les abandonne dans leur péché, ce n'est pas juste ! » Ah non ? Alors, qu'est-ce qui est juste ? Voilà la question à laquelle nous devons répondre. Ce qui est juste, c'est lorsque l'on nous

donne notre dû. Ce qui est juste, c'est lorsque l'on nous traite selon ce que nous méritons. Voilà ce qui est juste. Qu'est-ce que Dieu aurait dû faire pour être juste ? « Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Ro 3.23). Que méritons-nous alors ? Nous méritons la mort ! « Car le salaire du péché, c'est la mort » (Ro 6.23). Pour être juste, Dieu aurait dû nous verser notre salaire, la mort éternelle, nous laisser séparés pour toujours de sa présence et nous faire subir de terribles souffrances éternelles. « *Dieu n'eût fait tort à personne s'il eût voulu laisser tout le genre humain dans le péché et la malédiction, et le condamner à cause du péché* » (I.1). Dans sa liberté et dans sa souveraineté absolue, Dieu aurait pu le faire, et nous n'aurions pas eu un mot à dire. Il aurait été parfaitement juste et il en aurait eu parfaitement le droit. Il n'aurait pas été injuste envers qui que ce soit !

Inévitablement, nous protestons : « Mais Dieu n'aurait-il pas dû faire grâce à tous ? » Dieu aurait pu, oui, mais est-ce qu'il aurait dû le faire ? Et s'il avait effectivement dû le faire, est-ce que ce serait encore une grâce ? Est-ce que ce ne serait pas plutôt un dû, une obligation ? Si nous disons qu'il est injuste que Dieu n'accorde pas son salut à certains, nous ne parlons plus de grâce, nous parlons de justice. Dès que nous disons que Dieu doit sauver tout le monde, il ne s'agit plus d'un cadeau accordé par pure grâce, d'une miséricorde et d'une faveur non méritée. Tout ce que Dieu nous doit, c'est notre salaire, uniquement. Le salaire du péché, c'est la mort. Voilà ce qui est parfaitement juste, et nous faisons bien de nous rappeler cette vérité solennelle en abordant l'étude de la merveilleuse doctrine de l'élection.

Mais, heureusement, Dieu ne s'est pas limité à être juste, il a aussi été plein de grâce et de miséricorde ! Il ne nous a pas laissés dans notre misère et sous sa juste condamnation. L'article suivant nous annonce joyeusement : « *Mais l'amour de Dieu a été manifesté...* » Il s'agit d'un amour libre, gratuit et souverain qui ne dépend nullement de nous. Humilions-nous devant Dieu. Restons humbles, sans protester contre ses voies insondables. Reposons-nous avec joie dans sa grâce souveraine.

L'amour libre et souverain de Dieu pour des pécheurs perdus

Article I.2

Mais l'amour de Dieu a été manifesté en ceci : qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (1 Jn 4.9 ; Jn 3.16).

— Canons de Dordrecht, *article I.2*

Oui, Dieu aurait eu pleinement le droit de condamner tous les hommes, sans exception. Le péché est venu infecter profondément nos vies. À cause de notre culpabilité, « *Dieu n'eût fait tort à personne s'il eût voulu laisser tout le genre humain dans le péché et la malédiction* » (I.1). Tout commence par Dieu. Dieu aurait le droit d'exercer sa juste condamnation sur nous tous. Mais Dieu a sauvé des perdus !

Mais Dieu

Personne n'est allé demander à Dieu de nous sauver. Quand Adam et Ève ont péché, sont-ils allés vers Dieu pour lui demander de l'aide ? Pas du

tout ! « Alors ils entendirent la voix de l'Éternel Dieu, qui parcourait le jardin vers le soir » (Ge 3.8). C'est Dieu, dans sa miséricorde, qui est allé vers eux. Comment ont-ils réagi ? « Et l'homme et sa femme se cachèrent loin de la face de l'Éternel Dieu, au milieu des arbres du jardin » (Ge 3.8). Ils ont reconnu la voix de Dieu. La visite de Dieu dans le jardin leur était familière, mais ils ne voulaient rien savoir de Dieu. « Mais l'Éternel Dieu appela l'homme, et lui dit : Où es-tu ? » (Ge 3.9.) C'est Dieu, dans son infinie bonté, qui est allé de nouveau vers l'homme déchu. Il l'a appelé parce qu'il voulait le sauver.

Béni soit Dieu, il y a un « mais » ! Un « mais » absolument extraordinaire et bouleversant. « Vous étiez morts par vos offenses et par vos péchés. [...] Nous tous aussi, nous étions de leur nombre [...] et nous étions par nature des enfants de colère, comme les autres. *Mais Dieu*, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus vivants avec Christ » (Ép 2.1-5). Dieu n'était pas obligé de faire cela. Il aurait pu nous laisser dans le péché et la malédiction. Mais Dieu ne prend pas plaisir à voir périr le pécheur. Il a eu compassion ! Il n'était pas tenu de nous redonner la vie par son Fils. Il l'a fait par pure grâce, selon sa libre souveraineté. Oui, tout commence par Dieu. Il avait le droit de nous punir éternellement, mais il a manifesté sa grande miséricorde.

Nous devrions être dans la plus grande admiration de voir qu'il a manifesté son si grand amour en envoyant son Fils dans ce monde pécheur, un monde capable uniquement de détester son Créateur. Dordrecht ne commence pas par décortiquer les mystères insondables des décisions éternelles de Dieu. Les premiers paragraphes commencent par l'histoire et non par l'éternité : l'histoire de la chute dramatique d'Adam et Ève, dont le péché et la misère se sont étendus sur toute l'humanité ; puis la manifestation dans l'histoire de l'amour de Dieu qui a envoyé son Fils dans ce monde. « *Mais l'amour de Dieu a été manifesté en ceci : qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (1 Jn 4.9 ; Jn 3.16)* » (I.2).

Nous devons d'abord considérer ce que Dieu nous révèle dans ses œuvres. C'est ainsi que Dieu nous ouvre son cœur ! Pour arriver à saisir

quelque chose du dessein éternel de Dieu, il nous faut commencer par contempler l'accomplissement de ce dessein de salut dans l'envoi de son Fils dans ce monde. Il nous faut commencer par nous émerveiller de la manière dont l'amour de Dieu s'est manifesté dans notre histoire humaine. Ensuite, à travers le don de son Fils, nous pourrions mieux nous émerveiller du fait qu'il nous a élus et prédestinés depuis toute éternité. Autrement, si nous commençons par l'éternité, nous risquons de faire fausse route dans nos vains raisonnements et nous risquons de nous perdre dans nos spéculations orgueilleuses au sujet des pensées de Dieu.

Chose très étrange, ceux qui se sont opposés à la doctrine de l'élection ont souvent cité Jean 3.16 comme preuve que Dieu ne nous aurait pas élus selon la libre souveraineté de sa grâce. Ces gens disent : Voyez, la Bible enseigne que Dieu aime tout le monde (« car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique ») et qu'il ne tient qu'à nous de croire pour être sauvés et non à son élection (« afin que quiconque croit ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle »). Jean 3.16 prouverait que l'élection est une fausse doctrine ! Pourtant, Dordrecht n'est pas du tout embarrassé par ce verset qui est cité dès le début.

Ai-je la libre capacité de croire ?

Arrêtons-nous un instant sur les présupposés des arminiens. Leurs idées sont fondées sur les deux principes suivants : d'abord, la souveraineté de Dieu serait incompatible avec la liberté et la responsabilité humaines ; ensuite, la capacité humaine limiterait notre obligation. En partant de ces deux principes, les arminiens tirent deux déductions : d'abord, puisque la foi est un acte libre et responsable, elle ne pourrait pas être causée par Dieu. On cherche en quelque sorte à « sauver » la libre volonté humaine en laissant à l'homme un certain domaine où il pourrait exercer la foi indépendamment de Dieu. Si Dieu nous choisit d'avance, alors, d'après ce raisonnement, nous ne serions plus libres et responsables. Ensuite, puisque la Bible nous dit que la foi est demandée à tous ceux qui entendent l'Évangile, la capacité de croire serait universelle. Puisque Dieu nous demande de croire, cela supposerait que nous sommes nous-mêmes capables d'exercer la foi. L'homme ne serait jamais

assez corrompu par le péché pour ne pas être capable de croire en Jésus quand l'Évangile lui est présenté.

Ceux qui exercent leur libre volonté en mettant leur foi en Jésus seront sauvés. C'est ce que les arminiens comprennent quand ils lisent Jean 3.16. Cependant, ce texte ne dit pas que tout homme a la capacité en lui-même de croire. Il dit simplement que quiconque croit a la vie éternelle. L'homme laissé à lui-même est incapable de croire. « Nous étions morts par nos fautes et par nos péchés, mais il nous a rendus à la vie » (Ép 2.5). « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire » (Jn 6.44). « Nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par le Père » (Jn 6.65).

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique

Que signifie que « Dieu a tant aimé le monde » ? Plusieurs ont débattu longuement sur la signification du mot « monde ». S'agit-il seulement des élus ou de tous les individus de la terre ? L'idée principale n'est pas de savoir combien de personnes en quantité sont incluses dans ce mot, mais plutôt quelle est la qualité de ces personnes, ou plus exactement quelle est l'absence de qualité de ces personnes. L'idée n'est pas que le monde compte tellement de personnes qu'il a fallu beaucoup d'amour pour les embrasser toutes. Même s'il y avait des centaines de milliards d'êtres humains à aimer, ce n'est pas cela qui fait que « Dieu a *tant* aimé le monde ». L'idée est que le monde contient une humanité pécheresse tellement corrompue, tellement coupable et tellement indigne qu'il a fallu un amour absolument merveilleux pour qu'il puisse nous aimer !

Rappelons-nous ce que dit l'apôtre Paul : « Il n'y a point de juste, pas même un seul ; nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu. Tous sont égarés, tous sont pervertis, il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul. [...] Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Ro 3.10-12,23). Si Jean 3.16 nous enseigne quelque chose, c'est bien l'amour libre et souverain de Dieu, et non pas un amour qui dépendrait d'un petit quelque chose d'intéressant, d'aimable ou de prometteur qu'il aurait vu en nous.

L'amour souverain de Dieu est un amour pour des pécheurs perdus, comme vous et moi, un amour pour des gens détestables par nature,

morts dans leurs péchés, incapables par eux-mêmes de se tourner vers Dieu et n'ayant nul désir ni aucune volonté de croire en lui. Voilà les gens que Dieu a aimés ! À tel point qu'il a donné son Fils unique. Nous n'avons rien demandé à Dieu, c'est Dieu qui a *donné* son Fils unique. Dieu a été capable d'aimer ce qu'il y avait de pire, et il a été prêt à leur donner ce qu'il avait de mieux, de plus précieux ! Il nous a donné son propre Fils unique pour qu'il soit livré aux mains des méchants ! Son Fils est mort de la façon la plus douloureuse et la plus honteuse qui soit. Quel grand amour il a démontré ! Jean 3.16 n'est pas là pour essayer de défendre la libre volonté de l'homme ; ce texte est là pour exalter la grandeur de l'amour de Dieu pour des pécheurs perdus.

Par libre choix de sa part

D'où vient donc cet amour de Dieu ? Du fait que nous aurions exercé notre libre volonté à mettre notre foi en Jésus-Christ ? Du fait qu'il a vu d'avance que nous croirions en lui ? Pas du tout. Son amour vient uniquement de sa libre souveraineté, parce que Dieu est Dieu et que « Dieu est amour » (1 Jn 4.8). Puisque Dieu est Dieu, son amour doit toujours rester libre et souverain. Il n'était obligé d'aimer aucun d'entre nous. Nous avons péché par notre propre faute. Nous ne sommes pas allés vers lui. C'est lui qui a exercé le libre choix de nous aimer. Oui, Dieu aurait pu décider de laisser tous les hommes dans leurs péchés et dans leur condamnation. Mais, loué soit Dieu, ce n'était pas sa volonté ! Dieu a voulu manifester la plus grande miséricorde qui soit aux pires gens qu'on puisse rencontrer. Quelle miséricorde ! Rendons gloire à Dieu seul pour cet amour si grand ! Reposons-nous dans cet amour libre et gratuit qui ne dépend nullement de nous !

Dieu envoie librement des missionnaires où et quand il veut

Article I.3

Or, pour amener les hommes à la foi, Dieu envoie bénévolement les hérauts de cette joyeuse nouvelle à ceux qu'il veut, et quand il veut, par le ministère desquels les hommes sont appelés à la repentance et à la foi, en Jésus-Christ crucifié. « Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? » (Ro 10.14,15.)

— Canons de Dordrecht, *article I.3*

Dieu n'aurait fait tort à personne s'il nous avait tous laissés périr. Il avait pleinement le droit de condamner tous les hommes. Toutefois, Dieu nous a librement manifesté son amour en nous donnant son propre Fils, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. La foi est absolument nécessaire. Mais d'où vient la foi ? Comment sommes-nous amenés à croire ?

Dieu nous amène à la foi

Le troisième article commence en disant que c'est Dieu qui agit « *pour amener les hommes à la foi* ». Nous ne venons pas par nous-mêmes à la foi, nous sommes amenés à la foi. Parfois, nous disons que telle personne m'a amené à croire. Il est vrai que Dieu se sert d'instruments humains, mais si le Saint-Esprit n'agit pas en nous, les meilleurs arguments ne produiront jamais la foi dans le cœur d'une personne. Nous n'avons pas la capacité en nous-mêmes de venir à la foi. « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire » (Jn 6.44). Le Père doit nous tirer vers lui par le Saint-Esprit pour nous amener à Jésus, comme un bateau-remorqueur doit tirer un navire. « Qui a cru à ce qui nous était annoncé ? Qui a reconnu le bras de l'Éternel ? » (És 53.1). Tous ne croient pas parce que Dieu ne déploie pas sa puissance sur tous. « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, je me suis manifesté à ceux qui ne me demandaient pas » (Ro 10.20).

Comment Dieu s'y prend-il pour attirer des gens à la foi ? « *Dieu envoie bénévolement les hérauts de cette joyeuse nouvelle* » (I.3). Dans sa bienveillance, il envoie des prédicateurs fidèles pour proclamer la bonne nouvelle du salut. Les gens entendent l'Évangile, viennent à la foi au Seigneur Jésus et consacrent leur vie à servir Dieu. « Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? » (Ro 10.14,15.) Pour être sauvé, il faut entendre parler de Jésus, et pour l'entendre, il faut que des prédicateurs soient envoyés. « Vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu. [...] Cette parole est celle qui vous a été annoncée par l'Évangile » (1 Pi 1.23,25). On ne peut pas venir à la connaissance du salut en admirant la beauté de la création. On doit être amené à la foi. Cela se fait par le Saint-Esprit qui met dans nos cœurs la semence de la Parole de Dieu, qui la fait germer et lui fait porter du fruit. Sans la Parole, aucun fruit n'est possible.

Dieu est libre de faire entendre sa Parole à qui il veut

Ce ne sont pas tous les gens qui ont l'occasion d'entendre l'Évangile. Jésus a dit : « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations » (Mt 24.14). Cela ne veut pas dire que l'Évangile sera communiqué à toute personne individuellement, mais le message parviendra à toutes les ethnies. Comment se fait-il que certaines personnes entendent l'Évangile et que d'autres ne l'entendent jamais ?

Des missionnaires ont raconté leur expérience dans des tribus reculées : le chef de la tribu entendait pour la première fois le message du Dieu Créateur, de l'homme pécheur et du sacrifice de Jésus, le seul nom qui nous soit donné pour être sauvé. Le chef a répliqué : « Mais si tout cela est vrai, où étiez-vous pendant tout ce temps ? Comment se fait-il que personne ne soit encore venu nous le dire ? Pourquoi votre Dieu ne nous a-t-il pas fait connaître ce message bien avant ? » Comment répondre à ces questions ?

Très souvent, nous répondons en confessant notre négligence, notre désobéissance, notre paresse à faire connaître l'Évangile. Il y a une bonne part de vrai dans tout cela. Nous devons reconnaître notre responsabilité. Le Seigneur Jésus a commandé d'aller et de faire de toutes les nations des disciples (Mt 28.19). L'Église a parfois négligé ce travail. Nous devons nous repentir et rechercher l'obéissance. Cependant, le sentiment de culpabilité, la honte et l'embarras ne sont pas la meilleure façon de nous motiver à la mission. Le chef de tribu avait surtout besoin d'entendre que Dieu a ses raisons. Il est libre de faire ce qu'il veut et il est souverain. Dieu n'a pas besoin de répondre à vos questions, Monsieur le Chef de la tribu, mais vous, par contre, vous devez répondre à Dieu. Vous devez reconnaître vos péchés et votre culpabilité devant Dieu, et croire en sa grande miséricorde. Il vous envoie maintenant un messager de la joyeuse nouvelle du salut. Que faites-vous de ce message ?

Oui, Dieu est souverain. Il est libre d'agir comme il veut. « *Dieu envoie bénignement les hérauts de cette joyeuse nouvelle à ceux qu'il veut, et quand il veut* » (I.3). Dieu décide selon son bon plaisir où l'Évangile sera prêché et à qui il sera prêché. Le message se rendra à ceux qui

doivent l'entendre. L'apôtre Paul voulait se rendre en Asie Mineure, mais il fut « empêché par le Saint-Esprit d'annoncer la parole dans l'Asie » (Ac 16.6). Quel moyen le Saint-Esprit a-t-il utilisé ? La température ? Des circonstances politiques ? Une mauvaise santé ? Peu importe, Paul a conclu que ce n'était pas vers le nord qu'il devait aller prêcher l'Évangile, mais vers l'ouest. Arrivé à Troas, Dieu lui a révélé dans une vision d'aller encore plus à l'ouest, en Macédoine. « Nous cherchâmes aussitôt à nous rendre en Macédoine, concluant que le Seigneur nous appelait à y annoncer la bonne nouvelle » (Ac 16.10). Pourquoi Dieu voulait-il qu'il prenne cette route ? Parce qu'il voulait sauver Lydie, dans la ville de Philippiques. « Elle écoutait. Le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle soit attentive à ce que disait Paul » (Ac 16.14). Par décret divin, Lydie devait venir à la foi. C'est pour cela que Dieu a fermé la route de Paul vers la Bithynie. Cela ne veut pas dire que l'Évangile ne devait jamais se rendre en Bithynie, mais plutôt que l'Évangile se rend là où Dieu le veut et quand il le veut.

Dieu n'est pas obligé de faire connaître l'Évangile à qui que ce soit. Il n'aurait commis aucune injustice s'il nous avait tous laissés périr dans nos péchés. Dans l'Ancien Testament, Dieu a-t-il eu tort de restreindre les bénédictions de l'alliance à son peuple d'Israël ? Non ! « Il révèle sa parole à Jacob, ses lois et ses ordonnances à Israël ; il n'a pas agi de même pour toutes les nations ; et elles ne connaissent point ses ordonnances » (Ps 147.19,20). Est-ce parce qu'Israël était meilleur ? Non plus ! C'est simplement parce que Dieu a pris plaisir à les aimer (De 7.6 ; 9.6 ; 10.14,15). Si Dieu dans l'histoire n'a pas fait connaître l'Évangile à tout le monde, ce n'est pas parce que certains sont meilleurs que d'autres ni parce que Dieu est trop faible ou ses serviteurs trop peu nombreux ou incompetents. « Personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler » (Mt 11.27).

Ce serait facile pour lui d'envoyer des anges afin que chaque personne sur la terre entende l'Évangile. Il a plutôt choisi des hommes faibles et pécheurs pour être les messagers de la bonne nouvelle. Mais ne soyons pas inquiets, aucune des places que Jésus est en train de préparer au ciel ne restera vide ! (Jn 14.2.)

N'est-ce pas étonnant et merveilleux de penser à la façon dont l'Évangile nous est parvenu ? « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles » (Ro 10.15). Nous pouvons retracer l'œuvre de Dieu à travers l'histoire, à commencer par les Juifs, puis les Grecs, à partir de Jérusalem, la Judée, la Samarie, l'Asie Mineure, l'Europe, la France, le Québec, les missionnaires canadiens, européens, américains... Aujourd'hui, l'Évangile se répand en Corée, au Japon, en Chine, en Inde, en Afrique et jusque dans la forteresse de l'islam en plein Moyen-Orient. Dieu s'est servi de différents moyens étonnants pour chacun de nous. Oui, Dieu s'est intéressé à moi comme il a fait avec Lydie ! Il a fait concourir toutes choses pour que je puisse entendre l'Évangile et pour m'amener à la foi par son Esprit. Loué soit Dieu ! Que sa grâce est merveilleuse !

Dieu confie une autorité aux prédicateurs de sa Parole

Les ambassadeurs du Christ sont appelés à proclamer l'Évangile du salut en son nom et avec son autorité (2 Co 5.18-20). Dieu envoie des messagers « *par le ministère desquels les hommes sont appelés à la repentance et à la foi, en Jésus-Christ crucifié* » (I.3). L'appel à la foi et à la repentance doit être clairement entendu et fidèlement proclamé. Ce ne sont pas tous les pasteurs ni tous les missionnaires qui parlent avec autorité. C'est seulement lorsque leur ministère est fidèle à Jésus-Christ que l'on peut espérer entendre la Parole de Dieu par la voix d'un homme. Tout prédicateur a la responsabilité d'enseigner tout le conseil de Dieu. Il doit éviter de présenter sa propre sagesse humaine. Ce ne sont pas ses idées, ses opinions, ses expériences ou ses anecdotes personnelles qui pourront nourrir spirituellement le peuple de Dieu.

En tant que membres de l'Église, nous avons le privilège d'entendre le message de l'Évangile. La Bible nous fait connaître le sacrifice de Jésus-Christ pour nous délivrer de l'esclavage du péché. Le Seigneur nous amène à la foi et à l'obéissance par la prédication de l'Évangile. Soyons reconnaissants de cet immense privilège et soyons zélés à faire connaître nous-mêmes l'Évangile à d'autres et à soutenir les prédicateurs et les missionnaires, en étant certains que Dieu se servira de sa Parole pour amener tous ses élus à la foi.

La misère de l'incrédulité et le merveilleux don de la foi

Article I.4-5

Ceux qui ne croient point à cet Évangile, la colère de Dieu demeure sur eux ; mais ceux qui le reçoivent et embrassent le Sauveur Jésus d'une vraie et vive foi, sont délivrés par lui de la colère de Dieu et de la perdition, et sont faits participants de la vie éternelle.

— Canons de Dordrecht, *article I.4*

La cause ou la coulpe de cette incrédulité, non plus que de tous les autres péchés, n'est nullement en Dieu, mais en l'homme. Mais la foi en Jésus-Christ, et le salut par celui-ci, est un don gratuit de Dieu, comme il est écrit : « C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu » (Ép 2.8). De même : « Il vous a été fait la grâce de croire en Christ » (Ph 1.29).

— Canons de Dordrecht, *article I.5*

L'Église est responsable de proclamer l'Évangile à tous et Dieu est libre de faire connaître le message de l'Évangile à qui il veut et quand il veut. Une

fois que ce message est entendu, tous réagissent-ils de la même manière ? Qu'est-ce qui fait que tous ne répondent pas de la même façon ?

Deux réponses différentes : la foi et l'incrédulité (I.4)

Lorsque la Bonne Nouvelle est annoncée, sa proclamation produit toujours deux réactions opposées : la foi ou l'incrédulité. Nous le constatons tout au long de l'histoire. Dans le livre des Actes, la proclamation des apôtres a reçu un accueil joyeux dans le cœur d'un grand nombre. Les 3000, le jour de la Pentecôte, l'eunuque éthiopien, Corneille, des gens d'Antioche et d'Iconium, Lydie de Thyatire, le geôlier de Philippes, des gens d'Asie Mineure, de Macédoine et d'Europe, etc. La même proclamation des apôtres a aussi reçu un accueil froid, incrédule et hostile. Les chefs religieux de Jérusalem, des Juifs d'Antioche et d'Iconium, des gens d'Athènes et de Macédoine, le gouverneur Félix, le roi Agrippa, etc. Paul a dit que le même Évangile est « aux uns, une odeur de mort, donnant la mort ; aux autres, une odeur de vie, donnant la vie » (2 Co 2.16).

La foi et l'incrédulité, voilà deux réponses opposées qui creusent un fossé très profond. Il existe toutes sortes de distinctions qui causent des séparations parmi les humains : distinctions de sexe, d'âge, de race, de langue, de culture, de classe sociale, etc., mais il n'y en a aucune qui cause une séparation aussi profonde et radicale que ce qui sépare la foi de l'incrédulité. « *Ceux qui ne croient point à cet Évangile, la colère de Dieu demeure sur eux ; mais ceux qui le reçoivent et embrassent le Sauveur Jésus d'une vraie et vive foi, sont délivrés par lui de la colère de Dieu et de la perdition, et sont faits participants de la vie éternelle* » (I.4).

Nous avons ici l'Évangile en résumé. Pour ceux qui ne croient pas, la colère de Dieu « demeure » sur eux. Elle était sur eux depuis leur conception et elle continue de demeurer sur eux jusqu'à leur mort et jusque dans l'enfer éternel. Pour ceux qui entendent l'Évangile et le rejettent, le jugement sera d'autant plus sévère. « On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné et, on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié » (Lu 12.48). Mais pour ceux qui « *reçoivent et embrassent le Sauveur Jésus d'une vraie et vive foi* », ils « *sont délivrés de la colère de Dieu et de la perdition, et sont faits participants de la vie éternelle* » (I.4).

C'est le message des Écritures. « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jn 3.36).

Oui, la foi est nécessaire ! Ceux qui se moquent de l'élection en font parfois une caricature. Ils disent : « Vous croyez dans l'élection ? Dieu décide donc tout. Si une personne est élue, elle est élue, peu importe qu'elle croie ou non ou qu'elle essaie de croire ou pas. Son sort est jeté, elle ira au ciel. Si elle n'est pas élue, Dieu va l'empêcher de croire pour qu'elle aille en enfer. » Voilà un bel exemple d'un raisonnement pécheur et d'une pensée tordue qui vient falsifier le sens des Écritures. Non, la foi est absolument nécessaire ! L'article I.4 nous le rappelle avec force.

Un prédicateur anglais a déjà dit : « Avant d'aller à l'université de l'élection, il nous faut aller à l'école primaire de la repentance et de la foi. » Voyez comme la foi est exprimée en termes riches et chaleureux : « *Recevoir et embrasser le Sauveur Jésus d'une vraie et vive foi* ». Cela signifie s'appuyer sur sa Parole, compter sur ses promesses, se confier entièrement dans sa personne et dans son œuvre pour son salut ! Dieu envoie des messagers de sa Bonne Nouvelle. Il nous appelle à la repentance et à la foi, et cet appel reçoit toujours deux réponses différentes : la foi ou l'incrédulité.

Deux causes différentes : le don et le salaire mérité (I.5)

La question qui nous vient ensuite à l'esprit est la suivante : quelle est donc la raison de ces deux réponses différentes ? D'où vient que certains croient et que d'autres restent incrédules ? Notre cœur humain pécheur est porté à penser que c'est un peu grâce à nous si nous sommes venus à la foi. Nous reconnaissons certes que Dieu a fait la plus grande part, mais nous pensons quand même y contribuer un peu, par notre intelligence à comprendre, par notre disposition spirituelle, par notre bonne éducation. Les arminiens disent que nous aurions en nous-mêmes (ou par la « grâce prévenante ») le pouvoir de croire. Puisque l'incrédulité dépend de nous, la foi dépendrait aussi de nous. À l'inverse, si nous croyons à l'élection, il peut nous arriver de conclure que Dieu aurait créé certaines personnes simplement pour les condamner. Non ! Ces deux « logiques humaines »

sont de faux raisonnements. Ce n'est pas ce que la Bible enseigne. Nous n'avons pas toutes les réponses, nous ne sommes pas capables de tout comprendre, mais n'allons pas au-delà des Écritures !

Quelle est la cause de l'incrédulité ? « *La cause ou la culpabilité de cette incrédulité, non plus que de tous les autres péchés, n'est nullement en Dieu, mais en l'homme* » (I.5). L'incrédulité est un péché, comme tous les autres péchés. C'est une rébellion contre Dieu. La cause de cette rébellion ne se trouve pas en Dieu. L'humanité est tombée dans le péché par sa propre désobéissance. Il est clair d'après la Bible que l'homme ne veut pas croire. « Car c'est un peuple rebelle, ce sont des enfants menteurs, des enfants qui ne veulent point écouter la loi de l'Éternel ! » (És 30.9.) « C'est dans le retour à Dieu et le repos que sera votre salut. [...] Mais vous ne l'avez pas voulu ! » (És 30.15, *Colombe*.)

L'incrédulité, c'est refuser d'écouter et de croire. « Vous sondez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! » (Jn 5.39,40.) Si les Juifs n'ont pas cru en Jésus, ce n'est pas la faute du Saint-Esprit qui n'a pas fait son travail, ce sont eux qui ne voulaient pas croire. Ils ont refusé par leur propre faute. Si Dieu donne à une personne d'entendre l'Évangile et que celle-ci reste incrédule, elle ne peut blâmer ni une autre personne, ni les circonstances, ni Dieu. La personne incrédule ne peut que se blâmer elle-même.

Quelle est la cause de la foi ? « *Mais la foi en Jésus-Christ, et le salut par celui-ci, est un don gratuit de Dieu* » (I.5). « Vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, [...] nous a rendus vivants avec Christ. [...] C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu » (Ép 2.1,4,5,8). La foi ne vient pas de nous. La foi est un don de Dieu ! En Achaïe, Paul « se rendit, par la grâce de Dieu, très utile à ceux qui avaient cru » (Ac 18.27). « Il vous a été fait la grâce de croire en Christ » (Ph 1.29, *Colombe*). Ce merveilleux cadeau nous est accordé selon son bon plaisir, en vertu de son élection éternelle. « Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde » (Ro 9.16). Les

enfants de Dieu « sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu » (Jn 1.13). « Il nous a engendrés selon sa volonté » (Ja 1.18). Si Dieu donne à une personne d'entendre l'Évangile et que celle-ci vient à la foi, elle devrait tomber à genoux et le remercier toute sa vie !

Aucun incroyant ne peut dire : « Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas ma faute ! C'est la faute de Dieu qui ne m'a pas choisi ! » Dordrecht dit que la foi est « *un don gratuit de Dieu* », mais ne dit pas que l'incrédulité serait un don de Dieu ! La Bible ne dit jamais que Dieu donne aux uns l'incrédulité comme il donne aux autres la foi. En réalité, tous ceux qui iront en enfer reconnaîtront pleinement : « C'est entièrement de ma faute, c'est à cause de mon péché. Je reçois ce que je mérite. » Ils seront parfaitement d'accord avec Dieu pour dire que le salaire du péché, c'est la mort. D'autre part, aucun croyant ne pourra dire : « Regardez-moi ! J'ai cru ! N'est-ce pas quelque chose ? Dans un monde où la majorité des gens autour de moi rejettent Dieu et courent tout droit vers l'enfer, j'ai eu le bon sens de croire en Jésus-Christ ! » Aucun véritable croyant ne pourra s'attribuer le mérite d'avoir reçu le don de Dieu. Nous devons tous rendre entièrement gloire à Dieu pour ce don.

Qu'avons-nous que nous n'avons pas reçu ? Si nous comprenons bien que, laissés à nous-mêmes, nous ne méritons que la mort éternelle, nous apprécierons davantage la grandeur du don qui nous a été fait de croire. La foi n'est pas quelque chose que nous nous donnons à nous-mêmes. Nous sommes incapables de tirer sur nous-mêmes pour nous élever dans les airs... Il faut que l'action puissante et secrète du Saint-Esprit soit à l'œuvre pour élever notre cœur vers Dieu dans la foi. Nous devons croire et c'est nous qui croyons, mais la foi est un don de Dieu.

En résumé, les deux réponses différentes à la proclamation de la Parole ont deux raisons différentes. L'incroyant reçoit un salaire. Il ne peut pas blâmer Dieu ou dire que Dieu est injuste. Il reçoit exactement ce qu'il mérite, par sa propre faute. Le croyant reçoit un cadeau. Il ne peut pas s'attribuer le mérite d'avoir la foi. Nous devons être éternellement reconnaissants envers Dieu pour le don de la vie éternelle qu'il accorde à ses enfants et nous devons lui rendre toute la gloire !

La grâce de Dieu est discriminatoire !

Article I.6

Quant à ce que Dieu donne en son temps la foi à certains et ne la donne point aux autres, cela procède de son décret éternel. « Car le Seigneur fait ces choses connues de toute éternité » (Ac 15.18) ; et : « Il opère toute chose d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11).

Selon ce décret, Dieu amollit par grâce le cœur des élus, quelque durs qu'ils soient, et les fléchit à croire ; mais, par un juste jugement, il laisse ceux qui ne sont point élus dans leur méchanceté et leur dureté. C'est ici que se découvre principalement la profonde, miséricordieuse et pareillement juste distinction entre des hommes qui étaient également perdus ; ou encore le décret de l'élection et de la réprobation révélé dans la Parole de Dieu ; décret que les pervers, les impurs et les mal assurés tordent pour leur perdition, mais qui donne une consolation indicible aux âmes saintes et religieuses.

— Canons de Dordrecht, *article I.6*

Vous êtes-vous déjà demandé : « Pourquoi moi ? » Parmi tous les gens sur la terre, pourquoi Dieu m'a-t-il donné la richesse de son salut ? Un enfant de Dieu ne pourra faire autrement que d'être dans l'admiration

et l'étonnement. « Pourquoi moi ? Regardez-moi. Je sais ce que j'étais par nature. Je sais tout ce qu'il y a encore de mauvais en moi. Qu'est-ce qui me distingue de mes voisins qui n'aiment pas Dieu ? Par nature, je ne suis pas mieux qu'eux. Pourquoi moi ? » Voilà l'attitude qui devrait caractériser les humbles de cœur.

Jusqu'à maintenant, nous avons parcouru la route de l'histoire, à commencer par le péché d'Adam et Ève et la ruine de toute l'humanité. Dieu ne nous aurait fait aucune injustice s'il nous avait laissés périr dans nos péchés. Toutefois, dans son amour libre et souverain, il nous a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Il nous a aussi envoyé des messagers de la Bonne Nouvelle, de la façon et au moment qu'il a bien voulu, afin de nous appeler à la repentance et à la foi. Mais pourquoi moi ? Pour répondre à cette question, il faut maintenant lever les yeux vers le ciel et considérer les décisions éternelles de Dieu. Pourquoi est-ce que, de deux personnes qui entendent le même message de l'Évangile, l'une vient à la foi et l'autre reste incrédule ? Pourquoi est-ce que, de deux personnes qui vont à la même Église et qui entendent la même prédication, l'une l'accueillera avec foi et l'autre la rejettera ? Qu'est-ce qui fait la différence ? C'est Dieu lui-même. La grâce de Dieu est discriminatoire !

Rien en nous-mêmes ne nous distingue des autres

Comment se fait-il que Dieu nous ait accordé les bénédictions les plus sublimes, alors qu'il laisse les autres dans leurs péchés ? Est-ce parce qu'il préfère la couleur de nos cheveux ou la forme de notre visage ? Bien sûr que non ! Nous savons bien qu'une telle réponse est ridicule. Y aurait-il quelque chose en nous qui nous distingue des autres, des caractéristiques que Dieu aurait trouvées intéressantes pour en faire bon usage ? Encore une fois, la réponse est non. Par nature, nous sommes engouffrés comme tous les autres dans la même misère commune. Nous sommes tous tombés à un même niveau de ruine complète.

Le deuxième paragraphe de l'article I.6 nous dit que nous étions « également perdus ». Il existe une égalité profonde entre nous. Le péché ne fait aucune discrimination de personne. Par nature, nous sommes tous

égaux, nous étions tous également perdus (Ép 2.3). Personne ne peut se libérer de cette perte par ses propres efforts. Si nous sommes venus à la foi en Jésus-Christ, ce n'est pas parce que nous étions plus intelligents, plus saints, plus sages, plus spirituels ou plus humbles que les autres. En nous-mêmes, il n'y a absolument rien qui nous distingue et qui nous différencie des autres. Nous n'avons donc aucune raison de nous gonfler d'orgueil. Tout orgueil est exclu. La Parole de Dieu nous garde humbles.

C'est Dieu qui établit une distinction entre les hommes

Alors d'où vient cette distinction entre les hommes ? Comment se fait-il que certains croient et que d'autres refusent de croire ? C'est Dieu, dans sa grâce merveilleuse, qui nous a différenciés. « *Quant à ce que Dieu donne en son temps la foi à certains et ne la donne point aux autres, cela procède de son décret éternel* » (I.6). « Car le Seigneur fait ces choses connues de toute éternité » (Ac 15.18). Quel mystère insondable ! C'est Dieu qui a décidé depuis toute éternité de faire cette discrimination.

Qu'est-ce que le décret éternel de Dieu ? Les Écritures nous assurent que tout ce qui se passe dans le monde se déroule selon son bon plan souverain. « Il opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11). Nous appelons cela les décrets éternels de Dieu ou le conseil de sa volonté. Tout le déroulement de l'histoire, dans ses moindres détails, est en réalité l'exécution de ses décrets (voir Ac 17.26). L'un de ses décrets s'appelle l'élection au salut. Dieu avait un « dessein éternel qu'il a mis à exécution par Jésus-Christ notre Seigneur » (Ép 3.11). Dieu a averti Rébecca de ses intentions avant même la naissance d'Ésaü et Jacob « afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste » (Ro 9.11).

C'est une élection inconditionnelle, un choix de Dieu qui ne dépend absolument pas de nous, mais qui dépend uniquement de son bon plaisir souverain. « En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté » (Ép 1.4,5). « En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11). Il a

délibéré en lui-même sans considérer quoi que ce soit en dehors de lui pour influencer sa décision.

Cette distinction se manifeste par la foi ou l'incrédulité

Comment cette discrimination devient-elle apparente ? Elle se manifeste par notre réponse de foi ou d'incrédulité. *« Selon ce décret, Dieu amollit par grâce le cœur des élus, quelque durs qu'ils soient, et les fléchit à croire ; mais, par un juste jugement, il laisse ceux qui ne sont point élus dans leur méchanceté et leur dureté. C'est ici que se découvre principalement la profonde, miséricordieuse et pareillement juste distinction entre des hommes qui étaient également perdus ; ou encore le décret de l'élection et de la réprobation révélé dans la Parole de Dieu »* (I.6). Nous constatons avec joie que certains croient et nous remarquons avec tristesse que d'autres restent endurcis dans leur incrédulité. Soit nous cherchons à expliquer ce phénomène avec nos propres idées et nos raisonnements humains, soit nous acceptons humblement ce que la Bible nous enseigne.

À Antioche, « tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent » (Ac 13.48). Pour les incrédules d'Asie qui ont rejeté l'Évangile, « c'est à cela qu'ils sont destinés » (1 Pi 2.8). Derrière la foi et l'incrédulité, c'est le plan de Dieu qui s'accomplit. La foi est un miracle extraordinaire ! « Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair » (Éz 36.26). Pierre a dit : il a « purifié leurs cœurs par la foi » (Ac 15.9). En nous-mêmes, nous sommes pleins de saleté, et cela inclut l'incrédulité. Dieu purifie par la foi ceux qu'il avait choisis par sa bonté gratuite avant la fondation du monde. Nous nous étonnons souvent de la dureté des gens et de la méchanceté qui règne dans ce monde. Nous devrions plutôt nous étonner de la foi des croyants ! Dieu, lui, n'est pas surpris par l'incrédulité. Il n'a pas non plus à remercier aucun de ceux qui croient en lui. Ce sont plutôt les croyants qui devraient le remercier tous les jours pour la foi qu'il a opérée dans nos cœurs !

Oui, dans ce monde rempli de pécheurs, la foi se manifeste chez un certain nombre. Miracle et merveille de la régénération ! Si Dieu n'avait pas fléchi mon cœur à croire, je serais encore endurci et je refuserais

toujours de croire. Nous devrions nous étonner, non pas de toute l'incrédulité qui règne dans ce monde, mais bien plutôt du miracle de la foi que Dieu a opéré dans le cœur des croyants. Dieu ne doit ce don à personne. Selon son bon plaisir, il l'accorde à certains et il passe par-dessus les autres. « *Il laisse ceux qui ne sont point élus dans leur méchanceté et leur dureté* » (I.6).

Comment réagir à ce que Dieu nous révèle dans sa Parole ?

Comme réagir à ce que Dieu nous révèle dans sa Parole ? « Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, lent à se mettre en colère. [...] Recevez avec douceur la parole qui a été plantée en vous, et qui peut sauver vos âmes » (Ja 1.19,21). L'écoute, la douceur et l'humilité... nous sommes devant une réalité incompréhensible. « *C'est ici que se découvre principalement la profonde, miséricordieuse et pareillement juste distinction entre des hommes qui étaient également perdus ; ou encore le décret de l'élection et de la réprobation révélé dans la Parole de Dieu* » (I.6). Cette distinction est profonde. Qui peut la comprendre ? Cette distinction est miséricordieuse. Qui peut douter de sa grâce infinie ? Cette distinction est juste. Qui peut remettre en question sa parfaite justice ?

Malheureusement, l'élection est un « *décret que les pervers, les impurs et les mal assurés tordent pour leur perte* ». Plusieurs sont choqués, d'autres s'en moquent et disent que c'est une folie. D'autres s'en servent comme excuse pour vivre dans le péché ou la paresse. D'autres disent que nous ne devrions pas prêcher sur ce sujet. Mais puisque la Bible nous le révèle, n'ayons pas peur d'étudier et de confesser avec confiance ce que Dieu nous a fait connaître. En même temps, restons très prudents ! N'essayons pas de raisonner des choses que Dieu ne nous a pas révélées. Répétons simplement avec reconnaissance ce que Dieu nous a dit dans sa Parole. Cette merveilleuse doctrine ne nous a pas été révélée pour nous exercer à toutes sortes de spéculations ni pour nous faire peur ou nous faire douter, mais pour nous procurer « *une consolation indicible* ».

Notre vie est fondée sur la volonté éternelle de Dieu. Tout vient de lui ! La foi est un cadeau. Les élus ne peuvent pas se perdre. Dieu

n'abandonnera pas l'œuvre de ses mains. Quel puissant réconfort ! Pourquoi moi ? Parce qu'il m'a choisi, librement, gracieusement ! Voilà qui devrait nous amener à vivre dans une humble gratitude et dans l'adoration. Merveille de sa grâce ! Loué soit l'admirable Souverain !

En Jésus-Christ, Dieu nous a élus au salut depuis toute éternité

Article I.7

Or, l'élection est le propos immuable de Dieu, par lequel, selon le très libre et bon plaisir de sa volonté, par pure grâce, il a, en Jésus-Christ, élu au salut avant la fondation du monde – d'entre tout le genre humain déchu par sa propre faute de sa première intégrité dans le péché et la perdition, – une certaine multitude d'hommes, ni meilleurs ni plus dignes que les autres, mais qui, avec ceux-ci, gisaient dans une même misère.

Ce même Christ, Dieu l'a aussi constitué de toute éternité Médiateur et Chef de tous les élus, et fondement du salut. Ainsi, Dieu a décidé de les donner au Christ pour les sauver, de les appeler et tirer efficacement à la communion du Christ et par sa Parole et par son Esprit ; autrement dit, de leur donner la vraie foi en lui, de les justifier et sanctifier, et, après les avoir puissamment conservés dans la communion de son Fils, de les glorifier finalement, pour la démonstration de sa miséricorde, et à la louange des richesses de la gloire de sa grâce, selon qu'il est écrit : « En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon

plaisir de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce dont il nous a favorisés dans le bien-aimé » (Ép 1.4-6). « Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Ro 8.30).

— Canons de Dordrecht, *article I.7*

Nous arrivons enfin au cœur du sujet. Voici maintenant une définition complète et détaillée de la doctrine de l'élection. Il existe plusieurs définitions de l'élection, mais je n'en connais pas de meilleure que celle-ci. Soyons reconnaissants que d'autres chrétiens dans l'histoire de l'Église ont lu la Bible et réfléchi avant nous à ces sujets. Cela ne veut pas dire que ce qu'ils ont dit ou écrit est infaillible ou non perfectible, mais nous ne sommes pas obligés de réinventer la roue à chaque nouvelle génération et nous pouvons profiter de l'héritage qu'ils nous ont légué.

La définition de Dordrecht est écrite avec beaucoup de sagesse et de précision ; elle cite deux textes bibliques à l'appui ; elle est toute à la gloire de Dieu, sa grâce en Jésus-Christ est exaltée, sa formulation nous protège de diverses erreurs en plus de nous procurer un immense réconfort. Je vous recommande de lire et de relire cette définition chaque fois que vous avez besoin d'étudier ou de discuter de ce sujet.

Une élection éternelle

Notre bon Père céleste n'a pas laissé les choses au hasard. Il n'attend pas pour voir comment l'histoire va se dérouler et ce qui va se passer avec le salut de ses enfants. Il a établi son plan en Jésus-Christ, dès avant la fondation du monde. « *L'élection est le propos immuable de Dieu* » (I.7). Immuable signifie permanent, invariable. Son plan ne changera pas avec le temps ou selon les circonstances. Il n'y a pas de doute quant au résultat final. Ceux qui sont élus depuis toute éternité seront certainement sauvés. « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils. [...] Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Ro 8.29,30). Qu'arriverait-il si l'élection était

incertaine ? Cela ferait de Dieu un être changeant, il ne serait plus notre Rocher et notre Forteresse, nous perdrons notre puissant réconfort.

Ce propos immuable est fondé sur « *le très libre et bon plaisir de sa volonté, par pure grâce* » (I.7). C'est encore le langage des Écritures. « Il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté » (Ép 1.5). « En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11). Quand ce dessein bienveillant ou cette décision de sa volonté a-t-il été fixé ? « Avant la fondation du monde » (Ép 1.4). C'est une expression qui fait réfléchir, car elle nous plonge dans l'éternité du Dieu trinitaire. Jésus a dit à son Père : « Tu m'as aimé avant la fondation du monde » (Jn 17.24). À la fin des temps, Jésus dira à ses brebis : « Prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde » (Mt 25.34).

Notre salut n'est pas un essai de la part de Dieu qui ferait des tentatives pour nous sauver. Il n'y a pas d'hésitation, pas d'attente pour voir ce qui va arriver, pas de changement d'idée, pas de corrections ou d'améliorations qui auraient besoin d'être apportées en cours de route. Il n'y a pas de moments où Dieu s'arrête à mi-chemin ou se met à reculer en disant : « Ça ne va pas très bien, il faudrait peut-être que j'essaie un plan B ».

Cette décision éternelle a été prise « *par pure grâce* » et non à cause d'une quelconque contribution personnelle que nous aurions pu apporter, pas même « une bonne décision pour Jésus ». Nous n'aurions pas pu prendre une telle décision nous-mêmes. La décision, c'est lui qui l'a prise, sans considération de nos œuvres. « Il nous a sauvés, et nous a adressé une sainte vocation, non à cause de nos œuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels » (2 Ti 1.9). Quelle grâce merveilleuse ! Quelle grâce glorieuse !

Une élection personnelle

La doctrine de l'élection n'est pas un concept abstrait qui entretient la peur dans nos cœurs. L'article I.7 nous dit que Dieu « *en Jésus-Christ, a élu au salut [...] une certaine multitude d'hommes* ». Le nombre des élus est fixe, il ne peut ni augmenter ni diminuer. La Bible en parle en termes

très personnels. Plusieurs fois, les chrétiens sont appelés des « élus ». Pierre s'adresse « à ceux qui sont étrangers et dispersés » (1 P 1.1). Jésus dit que Dieu « fera justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit » (Lu 18.7). Rufus et Kyria sont des élus (Ro 16.13 ; 2 Jn 1.1). Les noms de Clément et des autres compagnons d'œuvre de Paul « sont dans le livre de vie » (Ph 4.3). « En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde » (Ép 1.4).

Qui sont les personnes impliquées dans cette élection ? Le Père, le Fils et nous-mêmes. Il nous a élus ! Il m'a élu ! Il m'a élu en Jésus-Christ ! C'est tout ce qui compte. Parfois, quand on parle de l'élection, on s'enfonce dans des discussions sans fin parce que bien des gens voient cela comme une fatalité inexorable, un destin froid et impersonnel, une force aveugle qui détermine tout de manière capricieuse. Une telle conception est tout à fait païenne. Le Dieu de la Bible est un Dieu personnel. Il n'agit pas de manière froide et capricieuse ; il agit comme notre bon Père céleste, avec amour, grâce et chaleur. C'est « en Christ » qu'il nous a élus. Il nous aime parce qu'il nous regarde en son Fils. La mission du Fils était de sauver ceux que le Père lui a donnés. Sans lui, l'élection s'évanouirait. Si l'élection était un concept abstrait et impersonnel, cela nous laisserait toujours dans le doute, nous ne serions jamais certains si nous sommes élus. Cependant, puisque c'est « en lui » qu'il nous a élus, cela change tout.

C'est vers Jésus qu'il nous faut regarder. Il est le miroir de notre élection. C'est lorsque nous regardons à Jésus avec foi que nous pouvons être assurés de notre élection. Cessons de regarder à nous et regardons plutôt à lui, qui est « *le Chef de tous les élus et fondement du salut* » (I.7). C'est par son œuvre produisant la foi que l'élection s'accomplit. Les élus sont par nature profondément corrompus comme tous les autres, « *ni meilleurs ni plus dignes que les autres* » (I.7), car « *nous étions par nature des enfants de colère, comme les autres* » (Ép 2.3). Mais de toute éternité, « *Dieu a décidé de les donner au Christ pour les sauver* » (I.7).

« Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi. [...] Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour » (Jn 6.37,39). « Tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.

[...] Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. [...] Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi » (Jn 17.2,9,24). Voilà des paroles très personnelles, qui font chaud au cœur et qui rassurent les croyants. La paix du cœur se trouve en lui seul. Quand nous venons à lui avec foi, nous découvrons que nous sommes un cadeau du Père donné à son Fils depuis toute éternité. Quelle vérité profonde, admirable et apaisante !

Une élection efficace

Dès que l'on s'éloigne de la Parole de Dieu, on commence à se faire une idée tordue de l'élection et à poser toutes sortes d'objections. Par exemple, certains disent que si c'est Dieu qui choisit, qu'est-ce que ça peut bien changer si nous vivons dans le désordre et le péché ? « Si je suis élu, je peux vivre comme le pire des malfaiteurs, ça ne changera rien puisque j'irai au ciel de toute manière. Si je ne suis pas élu, à quoi cela sert-il de chercher Dieu, si de toute façon je n'ai aucune chance ? » Il nous faut abandonner nos raisonnements et nous mettre à l'écoute de la seule Parole de Dieu. Elle nous fait voir les choses tout autrement. Elle nous enseigne que la grâce de Dieu n'agit jamais de cette façon.

L'élection ne consiste pas qu'à choisir certains pour le ciel et à laisser les autres dans leurs péchés. « Car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à la possession du salut par notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Th 5.9). Dans sa grâce, Dieu nous a choisis en Christ pour que nous soyons rachetés. Cette rédemption est pleine de richesse. Elle produit de grandes transformations dans nos vies. « *Ainsi, Dieu a décidé de les donner au Christ pour les sauver, de les appeler et tirer efficacement à la communion du Christ et par sa Parole et par son Esprit ; autrement dit, de leur donner la vraie foi en lui, de les justifier et sanctifier, et, après les avoir puissamment conservés dans la communion de son Fils, de les glorifier finalement, pour la démonstration de sa miséricorde, et à la louange des richesses de la gloire de sa grâce, selon qu'il est écrit : En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui (Ép 1.4) » (I.7).*

Quel est le but de l'élection ? Que nous soyons saints et sans défaut devant lui ! L'élection produit des fruits dans nos vies. Elle n'a pas pour but de nous paralyser ou de nous laisser vivre dans le péché. Elle a pour but de nous amener à vivre dans la foi en Jésus, dans une communion vivante avec Dieu, à son service et pour sa gloire. « Mettez en œuvre votre salut avec crainte et tremblement, [...] car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire » (Ph 2.12,13). Dieu fait tout. Il nous donne la volonté et la capacité. Alors, travaillons de toutes nos forces à notre salut ! Si nous n'étions pas élus, nous serions incapables de venir à la foi et de vivre la vie nouvelle. Toutes les œuvres que Dieu accomplit dans nos cœurs et dans son Église sont le fruit de son élection bienveillante : la foi, la justification, la sanctification, la persévérance et la glorification. Tout cela fait partie de son conseil éternel, pour sa seule gloire et pour notre consolation éternelle !

L'élection est la seule fontaine du salut

Article I.8

Cette élection n'est point de plusieurs sortes : elle est une seule et même élection de tous ceux qui seront sauvés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, attendu que l'Écriture prêche un seul bon plaisir, propos arrêté et conseil de la volonté de Dieu, par lequel il nous a élus de toute éternité, tant à la grâce qu'à la gloire, tant au salut qu'à la voie du salut, qu'il a préparée afin que nous cheminions en elle.

— Canons de Dordrecht, *article I.8*

L'article I.7 nous a donné une excellente définition de l'élection. Les articles suivants sont des commentaires explicatifs. Mais pourquoi faire tant de cas de ce sujet ? Qu'est-ce que ça change à ma vie de croire ou non en l'élection ? Au fond, ça change tout ! Avons-nous la certitude que Dieu nous sauve du début à la fin ou pouvons-nous prétendre apporter une contribution personnelle à notre salut ? En d'autres mots, l'élection est-elle une fontaine ou un fruit ? Nous croyons que c'est une fontaine inépuisable qui arrose nos cœurs et produit beaucoup de bons fruits.

Un seul décret d'élection selon le bon plaisir de Dieu

Pour bien comprendre l'article I.8, il est important de savoir ce que les arminiens enseignent. D'après eux, il existerait, non pas un seul décret d'élection, mais plusieurs sortes d'élections, au moins deux ou trois. Il y aurait d'abord une élection générale ou indéfinie. Dans cette élection, aucun nom ne serait mentionné. Dieu ne penserait à personne en particulier. Ce serait une élection indéfinie qui n'assurerait le salut de personne, mais qui déterminerait simplement par quel moyen nous pouvons être sauvés. Parmi tous les moyens possibles, Dieu, selon son bon plaisir, aurait établi que la foi serait la condition pour être sauvé. Ensuite, il y aurait une deuxième élection qui serait particulière ou précise par laquelle Dieu choisirait ceux qui vont croire. Dieu saurait d'avance ceux qui vont croire et c'est pour cela qu'il les choisirait. Des personnes précises seraient nommées, mais ces noms ne seraient pas certains, car la foi ne serait pas suffisante pour être sauvé. Il y a des gens qui croient et qui ensuite se détournent. Cette élection particulière serait donc incomplète ou révocable. Il faudrait une troisième élection par laquelle Dieu choisirait ceux qui vont persévérer dans la foi. Seule cette élection serait complète et irrévocable du fait que Dieu verrait d'avance ceux qui vont persévérer jusqu'à la fin. Ceux-là seuls seraient sauvés.

Quel est le problème avec cette approche ? C'est que Dieu n'est pas souverain dans notre salut. Tout dépendrait finalement de nous. Dieu attendrait de voir ce que nous allons faire. L'homme serait toujours premier et Dieu serait constamment à la remorque de ce que l'homme veut bien faire. Dieu pourrait seulement faire ce que l'homme lui permet de faire. Le seul acte souverain de Dieu dans notre salut consisterait à choisir librement le moyen par lequel nous serons sauvés, c'est-à-dire la foi. Pour le reste, que ce soit son élection incomplète ou complète, tout dépendrait de notre foi et de notre persévérance.

L'élection est-elle alors une fontaine ou un fruit ? Ce serait un fruit qui découlerait de ma foi et de ma persévérance. La fontaine serait ma décision humaine de croire et de persévérer dans la foi. Notre cœur orgueilleux aimerait tellement pouvoir dire que nous avons contribué à notre salut et que nous avons fait quelque chose pour que Dieu puisse

nous sauver ! Au fond, le salut dépendrait de nous. Mais en réalité, qu'est-ce que Dieu aurait bien pu prévoir en nous ? S'il nous avait laissés tels que nous sommes, il aurait seulement trouvé que nous sommes ses ennemis et que nous nous dirigeons tout droit vers l'enfer.

Les *Canons de Dordrecht* ont rejeté la doctrine arminienne comme étant « *une invention du cerveau humain, forgée en dehors des Écritures, qui corrompt la doctrine de l'élection, et brise cette chaîne d'or de notre salut : Ceux que Dieu a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés (Ro 8.30)* » (*Rejet des erreurs*, I.2). L'apôtre Paul nous dit dans ce passage que, lorsque Dieu prédestine une personne au salut, il envoie vers cette personne un prédicateur de l'Évangile. Au moyen de cette prédication, le Saint-Esprit appelle efficacement cette personne de sorte qu'elle met sa foi en Jésus-Christ et qu'elle est ainsi justifiée. Étant justifiée, elle va persévérer jusqu'à la fin et sera finalement glorifiée. L'accomplissement du dessein éternel de Dieu est tellement certain que la glorification des croyants justifiés est décrite comme étant déjà passée : « et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés ». Ce n'est pas pour rien qu'on a appelé Romains 8.30 la chaîne d'or du salut, de la prédestination à la glorification.

D'après la Parole de Dieu, tout commence et tout finit avec Dieu. « Qui lui a donné le premier, pour qu'il ait à recevoir en retour ? C'est de lui, par lui et pour lui ! À lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! » (Ro 11.35,36.) C'est la raison pour laquelle la Bible ne parle jamais de deux ou trois sortes d'élections différentes. Elle parle toujours du plan d'élection de Dieu au singulier comme étant « le bon plaisir de sa volonté » (Ép 1.5). « Il y a un reste selon l'élection de la grâce » (Ro 11.5). « En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11). Dieu n'a qu'un seul décret d'élection et, selon sa parfaite souveraineté, il complétera ce qu'il a décrété de faire. Soyons certains que l'œuvre que Dieu a commencée, il l'achèvera parfaitement. Ainsi, l'élection n'est aucunement le fruit de notre foi ; elle est au contraire la fontaine d'où la foi tire son origine.

Nous comprenons mieux maintenant l'article I.8 : « *Cette élection n'est point de plusieurs sortes : elle est une seule et même élection de tous*

ceux qui seront sauvés, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, attendu que l'Écriture prêche un seul bon plaisir, propos arrêté et conseil de la volonté de Dieu, par lequel il nous a élus de toute éternité, tant à la grâce qu'à la gloire, tant au salut qu'à la voie du salut qu'il a préparée afin que nous cheminions en elle. »

Un seul décret d'élection dans l'Ancien et le Nouveau Testament

De plus, il n'existe pas deux plans de salut différents pour les juifs et pour les chrétiens. Il n'existe qu'un seul et même décret pour ceux qui sont élus aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Jésus est le seul chemin qui conduit au Père. « Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Ac 4.12). Pour être sauvés, les pécheurs dans l'Ancien Testament avaient autant besoin du pardon de leurs péchés en Jésus-Christ et de l'œuvre souveraine du Saint-Esprit dans leur cœur que les pécheurs dans le Nouveau Testament.

S'adressant aux apôtres et aux anciens de Jérusalem, Pierre dit ceci à propos de la relation entre les juifs et les païens : « Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux » (Ac 15.11). Abraham, Isaac, Jacob et les autres fidèles de l'Ancien Testament qui ont cru d'avance aux promesses du Sauveur ont été éternellement élus au salut de la même manière et par le même décret que nous avons été élus. Ainsi, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, Dieu rassemble son peuple selon son bon plaisir souverain afin de l'amener à la vie éternelle par son Fils Jésus.

Une seule élection au salut et à la voie du salut

La Bible nous commande de croire et de persévérer, mais cela ne signifie pas que nous en soyons capables par nous-mêmes. « Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu » (Ro 3.11). Oui, nous devons croire et persévérer, mais nous en sommes totalement incapables par nous-mêmes. C'est Dieu qui fait tout ! Personne ne pourra s'en attribuer le mérite. Dieu ne nous

a pas choisis parce qu'il avait vu d'avance que nous deviendrions saints et persévérants. Au contraire, il nous a choisis pour que nous devenions saints et persévérants. « Il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté » (Ép 1.5). Ainsi, Dieu ne nous a pas seulement élus au salut, il a aussi préparé le chemin du salut sur lequel nous devons marcher. Dieu a prévu des moyens de nous amener à la foi et de nous faire persévérer jusqu'à la fin. Quels sont ces moyens ? La prédication de sa Parole, nos prières, les sacrements, l'encouragement de nos frères et sœurs, etc.

La doctrine de l'élection n'est pas fataliste. « Nous devons à votre sujet rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité » (2 Th 2.13). Paul ne félicite pas les Thessaloniciens d'avoir cru ; il remercie Dieu parce que Dieu les a choisis pour le salut ! Puisqu'il les a choisis, il leur a aussi donné son Esprit pour qu'ils aient la foi et qu'ils vivent de la vie nouvelle. Tout cela fait partie du seul et même plan de Dieu. Il est donc impossible que ceux qui sont unis à Jésus-Christ par une vraie foi ne portent pas des fruits de reconnaissance. « Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ép 2.10). Jésus accomplit son œuvre à travers son Église pour que nous marchions sur le chemin du salut qu'il a préparé pour ses brebis.

Quel puissant réconfort pour nous qui sommes ses enfants ! Notre salut ne dépend pas de nos forces, sinon nous ne serions jamais sûrs de quoi que ce soit. Notre avenir éternel est certain, car il est fondé sur son seul et unique décret d'élection.